

ACHVB - Province du Hainaut – Introduction des Frais d'Arbitrage

Important : les frais d'arbitrage et de déplacement sont à introduire sur le portail le lundi avant la rencontre (voir l'article 132 du R.O.I. de l'ACHVB).

Art. 132 : Indemnités des arbitres

1. Indemnités d'arbitrage :

Les indemnités des arbitres sont établies par le C.A. de l'A.C.H.V.B. Elles paraissent dans le B.O, sur le site et dans le livret distribué aux arbitres en début de saison. Elles doivent être encodées sur le site de la F.V.W.B au plus tard le lundi avant le match sous peine de l'amende prévue AR.16 sauf en cas de redésignation

Informations sur le portail et fiches de frais.

Si vous avez une différence de kms par rapport à ce que le site propose, quand vous établissez votre fiche, justifiez dans les commentaires votre détail de kms réels et la raison (travaux, etc....) et sauvegardez. Cela évitera des mails ou appels inutiles.

Si vous constatez cette déviation le jour de votre déplacement à l'aller, prévenez le club dès votre arrivée que vous modifierez vos frais soit sur place par smartphone ou en rentrant chez vous. Le club doit vous payer ce que vous réclamez ; la CPA vérifiera l'exactitude ce montant dans les jours qui suivent un match, et tiendra le club au courant d'une éventuelle modification par rapport au paiement effectué.

Se connecter en tant qu'arbitre

Pour encoder les frais d'arbitrage. « Liste des désignations »

1 - Le sigle « € » n'apparaît plus vous avez déjà encodé vos frais d'arbitrage

2- « € » les arbitrages faits ou prévus où les frais d'arbitrage n'ont pas été encodés

Province	Position	N° rencontre	Date	Heure	Equipe Home	Equipe Avers	Commentaire	Salle / terrain	Distance est.	DOC
Luxembourg	Arbitre 1	1/P1A/905	sam. 28/09/2019	17:00	Gouillon	Stabulins A		Hall Omnisports de Gouillon	56,09	€
Luxembourg	Arbitre 1	12/P1C/088	dim. 29/09/2019	14:00	Messa Stadage	La Werve H.		Centre sportif de Messa	23,10	€
Luxembourg	Arbitre 1	2/902/016	sam. 02/10/2019	15:15	Champlan	La Roche		Centre Sportif Champlan - Tenneville	2,88	€

Pour encoder « clique » sur « € »

- Le déplacement estimé (aller) est la proposition de kms faite par Google Map il peut être différent du km réel car Google tient compte de différents paramètres en temps réel pour calculer son itinéraire.
- Mettre les frais de déplacement réels en suivant les règles de la CPA.
- Attention quand vous faites 2 matchs à la suite dans la même salle mettre la moitié des frais kilométriques dans chaque match pour avoir une caisse de compensation correcte.
- Mettre le montant de l'indemnité d'arbitrage
- Enregistrer
- Aucun email de confirmation n'est envoyé.

